

Commune de SAINT MARTIN DES MONTS
Séance du 5 septembre 2018

Département de la Sarthe
Arrondissement de Mamers
Canton de La Ferté-Bernard
Commune de Saint-Martin des Monts

POUR PUBLICATION

Compte rendu de réunion du conseil municipal du 5 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le cinq septembre, à 20 h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Patricia EDET, Maire.

Présents : Patricia EDET, Patrice GUY, Nicole PELTIER, Philippe PARIS, Olivier CARREIN, Arlette QUILLET, Jean-Pierre THOMAS, Laurent JUNCK, Frédéric DOITEAU

Excusés : Cécile RICHARD donne procuration à Arlette QUILLET

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Pierre THOMAS

Décision modificative N°2

Annule et remplace la décision modificative N°1 de la séance du 27 juin 2018 (délibération n° 32)

Madame le Maire expose à ses collègues qu'il serait nécessaire de procéder à effectuer des virements de crédits afin de régler l'acquisition de l'action de 50€ auprès de la collectivité territoriale du Département de la Sarthe ainsi que des factures concernant divers aménagements extérieurs

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal,

Autorise Madame le Maire à procéder aux virements de crédits suivants :

Section d'Investissement- Dépenses :

- Opération 53, compte 2315 : -23850 €
- Chapitre 26, article 261 Participations/ Créances : +50 €
- Opération 59, article 2315 Aménagement extérieur : +3800 €
- Opération 60, article 2315 Rénovation salle des fêtes : +20 000 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE – OCTROI de FONDS DE CONCOURS - Année 2018

Madame le Maire informe ses collègues que lors du conseil communautaire en date du 12 juillet 2018, il a été accordé des fonds de concours, pour l'année 2018 a savoir :

- **Thème : ACCESSIBILITE (2)**
 - aménagement prévus dans le PAVE – 1^{ère} tranche
 - Montant du fonds de concours : 1 251 €
 - Montant des HT des travaux : 4 167 €

- **Thème : OPERATIONS DIVERSES (4)**
 - Rénovation salle polyvalente (électricité, faux-plafonds, peinture,...)
 - Montant du fonds de concours : 6 000 €

Commune de SAINT MARTIN DES MONTS
Séance du 5 septembre 2018

- Montant des HT des travaux : 20 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- accepte les fonds de concours alloués par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise pour un montant global de 7 251 €
- s'engage à commencer les travaux au cours de l'exercice 2018.

INFORMATIONS DIVERSES

- Journées du Patrimoine : planning des permanences :
 - Samedi 15 septembre de 15 h à 18 h : Mme PELTIER – Mrs DOITEAU – JUNCK
 - Dimanche 16 septembre de 15h à 18 h : Mme QUILLET – Mr CARREIN
- Manifestation « Octobre Rose »
Le Conseil municipal décide, comme l'an passé, à s'associer avec la Ligue contre le Cancer, en éclairant tout le mois d'octobre, le bâtiment de la mairie et de la salle en rose.
- Sécurité routière – RD 97 – Haras de la Pelois
Le 12 juillet dernier, la mairie a reçu un courrier de Madame Corinne HERAUD signalant un important problème de sécurité routière sur la RD 97 ainsi que diverses personnalités (Président du Conseil Département, les sénateurs, le député, etc) et également la presse locale en a été destinataire avec l'appui de photos.
Par ailleurs, un accident mortel a eu lieu à quelques kilomètres, sur la commune de Boëssé le Sec, sur cette RD, le 8 juillet 2018.
Nous allons rencontrer les services du Conseil Départemental sur place afin d'observer et d'étudier les mesures à prendre pour faire ralentir les automobilistes
Pour éviter tout incident ou accident grave (route très fréquentée par des voitures, camions et cyclistes) le 10 septembre 2018 à 16h00 pour une première rencontre.

QUESTIONS DIVERSES :

1 – Pour information :

- La commune a été reconnue en date du 23 juillet 2018, publication du 15 août 2018, en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel, pour les orages et pluies des 9 et 11 juin 2018.
- Epreuves sportives traversant la commune en septembre et octobre ;
- Sur le dispositif « garantie jeunes » avec la Mission Locale Sarthe Nord.

2 – Questions diverses :

- Madame le Maire fait part que Madame SONGEON, domiciliée aux Chalumeaux, a demandé que la commune lui prenne en charge des frais d'essence pour l'indemniser de l'entretien du chemin bordant leur propriété. Cette demande a reçu un avis défavorable des membres du Conseil Municipal.
- Lors de la réunion du 27 juin dernier, une question avait été posée pour savoir si on pouvait organiser une cérémonie pour rendre hommage aux Justes qui ont été domiciliés sur la commune et qui était restée sans réponse. Depuis, nous avons reçus

Commune de SAINT MARTIN DES MONTS
Séance du 5 septembre 2018

différents mails de l'Association YAD VASHEM nous signalant que 2 personnes ont habité la commune et ont reçus le titre de Juste.

Les membres du Conseil Municipal décident d'organiser lors du 8 mai 2019 une cérémonie pour leur rendre hommage.

- Réfection du terrain de boules le samedi 22 septembre par les membres du Conseil Municipal.

Fin de séance : 22h30